



Date d'installation du nouveau compteur communicant gaz

Madame, Monsieur,

Le nouveau compteur communicant gaz sera bientôt installé. Cette intervention sera réalisée sans frais. GRDF a confié cette mission à notre entreprise OK SERVICE*.

Le compteur étant accessible, votre présence n'est pas nécessaire.

Avant de quitter votre domicile, merci de bien vouloir éteindre vos appareils alimentés en gaz naturel (chaudière, chauffe-eau, etc.) et si vous êtes présent(e) au moment de l'intervention, vous pourrez attendre que le technicien se manifeste auprès de vous pour le faire.

Notre technicien interviendra le 03/03/2019 entre 8h et 20h à l'adresse suivante : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Numéro du Point de Comptage et d'Estimation (PCE)

L'index du compteur sera relevé par le technicien lors de l'intervention.

Nous vous informons que la remise en service de vos appareils au gaz après la pose du nouveau compteur est possible par nos soins mais uniquement en votre présence.

En votre absence, vous trouverez, dans votre boîte à lettre ou sous votre porte, un avis d'intervention et une brochure de remise en service de votre installation qui vous guidera pour rétablir vous-même votre alimentation en gaz naturel.

Pour faciliter l'installation et être tenu(e) informé(e) des prochaines étapes, connectez-vous sur monespace.grdf.fr et cliquez sur « le compteur communicant » depuis votre espace GRDF. Si vous souhaitez changer la date d'intervention ou souhaitez être présent(e), vous pourrez indiquer vos préférences.

Dans tous les cas, si nécessaire, vous pouvez joindre notre service d'assistance au 04 91 11 61 12, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COMPTEUR COMMUNICANT GAZ

Rendez-vous sur grdf.fr ou contactez GRDF au 09 70 73 65 98 du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (hors jours fériés, appels non surtaxé).

Nous vous remercions de votre attention.

OK SERVICE

**Vous pouvez vérifier que GRDF a bien confié à l'entreprise la réalisation de cette prestation sur grdf.fr, rubrique « Vérifier mon prestataire gaz ».*

En application de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire par courrier à GRDF Service Client – Correspondant Informatique et Libertés TSA 85101 27091 EVREUX CEDEX ou protectiondesdonnees@grdf.fr

Quel que soit votre fournisseur

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Retrouvez toutes mes versions PDFs pour stopper Linky, Gaspar, 5G, Smart-City et Cie dans mon blog : [JBL1960](#)